Bilan de compétences

OBJECTIFS

Faire le point sur l'ensemble de sa carrière

Comprendre ses points forts, ses motivations et points de vigilance

Validation d'un projet professionnel réaliste et réalisable

PROGRAMME DE LA FORMATION

LE BILAN COMPREND TROIS PHASES :

Une phase préliminaire (entretien avec le conseiller – 45 min env.) qui a pour objet de :

- Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche
- Définir et analyser la nature de ses besoins
- Informer le bénéficiaire des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre

Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire :

- D'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels
- D'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et d'évaluer ses connaissances générales
- De déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle

Une phase de conclusion qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :

- Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation
- Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.
- Cette phase de conclusion se termine par la présentation au bénéficiaire du document de synthèse.

Le bilan est réalisé en alternant entretiens individuels et travaux dirigés par l'intervenant, sur une durée totale de 24h.

Confidentialité : le bilan ne peut se réaliser qu'avec le consentement explicite du bénéficiaire.

Le principe de neutralité est respecté.

Le conseiller est tenu au secret professionnel. Les documents élaborés au cours du bilan et les notes du conseiller, ainsi que le document de synthèse sont détruits à l'issue de la rencontre de suivi.

PROGRAMME DES SÉANCES :

Séance 1 : Bilan professionnel et personnel

Cette première séance porte sur la demande, les attentes, les expériences et les motivations du bénéficiaire. Des documents sont à compléter pour la séance suivante, ainsi qu'un test de personnalité.

Séance 2 : Bilan Personnel : Personnalité

Au cours de cette séance, un inventaire de personnalité est réalisé, sur la base de différents outils.

Séance 3 : Personnalité et Intérêts professionnels

Cette séance fait un état des lieux des compétences, ainsi qu'une analyse des intérêts professionnels, en s'appuyant et en comparant plusieurs outils.

Séance 4 : Consultation des métiers

Toujours dans une démarche d'état des lieux des compétences, des Outils Marchés et Métiers sont mis à disposition. Cette séance sert aussi à consulter les métiers et les domaines d'activité cohérents.

Séance 5 : Analyse des métiers et des évolutions possibles

Cette séance est consacrée à la définition des intérêts professionnels et personnels, en listant les pistes envisageables, et en faisant des études de faisabilité des pistes professionnelles.

Séance 6 : Définition d'un ou de plusieurs projets – Enquêtes Professionnelles

Au programme de cette séance, exploration des pistes professionnelles, définition des projets les plus réalistes et réalisables, et mise en place de plans d'actions, en s'appuyant sur des enquêtes métiers. Le marché de l'emploi, les contraintes, les atouts et les freins du bénéficiaire seront également analysés et une évaluation de ses actions et recherches sera réalisée.

Séances 7/8 : Validation d'un projet professionnel réaliste et réalisable

Au cours de ces dernières séances, les similitudes et les écarts du bénéficiaire au niveau « Compétences » seront analysées, le plan d'actions sera élaboré et les moyens à mettre en œuvre, identifiés.

Le bénéficiaire recevra un document de synthèse et des fiches emplois « Pôle-Emploi ».

MÉTHODES MOBILISÉES

Tout au long de ce parcours nous aurons recours à une pédagogie active, construite à partir d'une alternance d'exposés illustrés de l'expérience de l'intervenant, de mises en situation concrètes analysées et commentées, d'études de cas voire d'entrainements suivant les objectifs précis retenus.

Le rôle de notre intervenant est de rendre les participants acteurs de leur formation, grâce à l'utilisation d'outils variés et efficaces, centrés autour du contexte propre des stagiaires.

Dans une recherche de qualité, nous avons sélectionné un intervenant, qui en plus de sa parfaite maîtrise du sujet, saura faire preuve d'une approche pédagogique ludique, ainsi que d'un dynamisme communicatif.

CP Formation

PUBLIC

- Salarié en poste
- Demandeur d'emploi
- Entreprise

DURÉE

24 heures

EVALUATION

Certification : Certificateur CPF202

SOLUTIONS DE FINANCEMENT

Éligible CPF

POURQUOI SE FORMER ?

Les parcours professionnels linéaires appartiennent au passé. Face aux transformations technologiques et aux nouveaux modes de travail, questionner régulièrement ses compétences et ses aspirations devient essentiel. Le bilan de compétences vous permet de prendre du recul sur votre trajectoire professionnelle et d'anticiper les évolutions de votre secteur d'activité.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

MODALITÉS DU PARCOURS

- Formation dispensée en présentiel / Distanciel (visio) / E-learning / Blended Learning
- Les délais d'accès à la formation sont estimés à 15 jours
- CP Formation est accessible au PSH. Plus d'informations sur notre site : cp-formation.com/accessibilite-pmr/

POURQUOI CHOISIR CP FORMATION ?

CP Formation, c'est avant tout une équipe de passionnés par la formation, qui a décidé de se réunir autour d'une philosophie commune : La formation qui s'adapte à vos besoins.

Notre objectif est de vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet :

- *Avant la formation* : dans le choix de vos formations, la gestion administrative et la recherche des solutions de financements.
- *Pendant la formation* : dans la personnalisation de l'approche et l'adaptation à votre contexte, conjointement avec notre intervenant(e).
- *Après la formation* : dans le suivi de votre satisfaction.

Pour tous renseignements, contactez nous :
03.87.37.97.77
contact@cp-formation.com